

# NUMÉRIQUE : NOUVEAUX DROITS, NOUVEAUX USAGES

---

le 10 mars 2017



Numérique : nouveaux droits, nouveaux usages

**Retrouvez ce colloque en live en bas de cette page le 10 mars**

La transformation numérique de la société innerve tous les champs de la recherche. Des travaux participatifs ont été engagés par le Conseil National du Numérique (CNNum) pour l'élaboration du rapport « Ambition numérique », auxquels l'UPVD a pris part en novembre 2014. Ces travaux ont permis l'adoption par le Parlement de la loi 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une république numérique. Les laboratoires de droit (CDED) et de lettres et sciences humaines (CRESEM) se sont associés pour organiser une journée pluridisciplinaire sur les nouveaux droits et les nouveaux usages du numérique.

D'une part, le colloque a pour objectif d'analyser les nouveaux droits issus de la loi pour une république numérique : ouverture de l'accès aux données publiques avec l'open data ; assouplissement de l'accès à la recherche scientifique avec l'open access ou encore la consécration d'un droit d'accès des héritiers aux données post-mortem. Ceux-ci s'accompagnent de nouvelles obligations pour la protection des données personnelles, pour garantir la neutralité du réseau ou pour responsabiliser les plateformes en ligne.

D'autre part, un regard critique sera porté sur les pratiques de médiations techniques dans l'espace social (usages collectifs et communautaires) et en pédagogie instrumentée avec des TICE. Les interventions porteront entre autres sur les utilisations du numérique dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou encore en diffusion de masse (MOOC).

Les échanges entre les différents participants donneront lieu à une synthèse réflexive rapprochant les cadres d'interprétation juridiques et de sciences de l'information et de la communication.

[Télécharger le programme](#)

COLLOQUE EN LIVE

**Thématique(s)**  
CRESEM

---

Mise à jour le 28 août 2017

## L'ACTU DE L'UPVD

[Toute l'actualité de l'UPVD](#)